



Parcs  
naturels  
régionaux  
de France

Une autre vie s'invente ici

# parcs

LE MAGAZINE DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX  
SEPTEMBRE 2018 — N° 82



Grand angle

**S'engager  
pour le bien commun**  
— p. 09

Histoire à partager

**Vercors : les vautours  
à nouveau seigneurs du ciel**  
— p. 08

En pratique

**Biodiversité  
et conflits d'usages**  
— p. 19

## À la rencontre des randonneurs

— Le Parc du Massif des Bauges recrute des guides nature chaque été depuis 2014. Ils vont à la rencontre des randonneurs sur les sentiers les plus fréquentés du cœur des Bauges et au bord de la rivière Chéran. Équipés d'une longue-vue et de jumelles, ils invitent les randonneurs à observer ce qui les entoure mais aussi les sensibilisent aux actions du Parc, de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), de l'Office national des forêts (ONF) et du syndicat intercommunal du Chéran.



# Biodiversité : passer des discours aux actes

**Michaël Weber**

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

**#HOMMAGE** En cet automne, à l'heure où les Parcs sont plus que jamais identifiés comme des acteurs de demain, notamment sur la biodiversité, une page se tourne au sein de notre Fédération. Pierre Weick, directeur depuis 2011, la quitte pour prendre sa retraite. Il a consacré trente ans de sa vie aux Parcs et son départ ne passe pour aucun d'entre nous comme une banalité. C'est un tome qui se ferme. Directeur des Ballons des Vosges, puis du Vercors avant de s'investir pour le réseau tout entier, Pierre Weick est sans doute l'expert le plus avisé de la longue histoire des Parcs. D'abord il a constaté leur montée en puissance, a assisté aux inquiétudes du réseau lors des réformes territoriales, a œuvré pour préserver nos acquis, rappelant toujours que la conviction et le dialogue valent mieux que la contrainte. Je veux le remercier pour sa proximité avec les directeurs et les chargés de mission, je lui sais gré d'avoir poussé ses présidents à être encore plus exigeants, je reconnais l'immense effort qu'il a dû faire pour répéter au gré des gouvernements tout ce qu'apporte la politique des Parcs. Éric Brua quittera les



© Barroch Salmanski

Vosges du Nord pour lui succéder. La complicité qui les unit depuis de longues années permettra, j'en suis sûr, de poursuivre l'œuvre qui fut celle de Pierre. Merci, Pierre.

**#UNION** Départ d'un homme, mais montée en puissance d'une union des gestionnaires d'espaces naturels permettant de peser d'une voix forte sur les enjeux environnementaux, bien insuffisamment pris en compte par les pouvoirs publics. D'où un cri d'alarme en juin de quatre réseaux<sup>1</sup>, puis un encouragement à l'annonce du plan biodiversité du gouvernement. Un encouragement, mais aussi une extrême vigilance exprimée pour passer des discours aux actes, notamment par des moyens nouveaux et incitatifs. Nous attendons du nouveau ministre, François de Rugy, un véritable engagement. Les gestionnaires, dans toute leur diversité (collectivités, établissements publics, associations) sont en ordre de marche pour cela, en toute responsabilité. ■

1. Conservatoires d'espaces naturels, Réserves naturelles de France, Rivages de France et Fédération des Parcs naturels régionaux.

## 05 Territoires vivants

— Gaspillage alimentaire, micro-chaufferies au bois, communication vidéo originale ou encore restauration de bocage... Le point sur **les actualités des Parcs** qui ont jalonné le semestre.

## 07 Histoire à partager

— Réintroduire une espèce chassée d'Europe par l'homme il y a plus d'un siècle et sensibiliser le plus grand nombre aux avantages d'une biodiversité variée : c'est le pari gagné haut la main par le Parcs du Vercors avec le retour des vautours.

Cette goutte d'eau reflète le mont Gerbier de Jonc, qui accueille à sa base les trois sources de la Loire. Un beau symbole des biens communs...

parcs n° 82 – Septembre 2018. Directeur de la publication : Michaël Weber. Rédacteur en chef : Pierre Weick. Secrétaire de rédaction : Olivier André. Comité de rédaction : Stéphane Boumendil, Jean-Jacques Boussaingault, Yvon Brunelle, Emmanuelle Dubois, Guy Poupard, Valérie Boubouelle-Rogez. Relecture : Valérie Petel. Rédaction : Traverse, Jean-Luc Varin, Citizen Press, Camille Aulas. Conception, conseil et réalisation : CITIZENPRESS. Impression : Compédit Beauregard. Photo couverture : Nicolas van Ingen. ISSN : 0982 6246



© Nicolas van Ingen

# 09

## Grand angle

— Appartenant à la fois à personne et à tout le monde, les « **biens communs** » sont partout. Souvent tenus pour acquis, ils nécessitent pourtant d'être préservés et **gérés collectivement**. En la matière, les Parcs donnent l'exemple.

## 14 Rencontre

— Entretien croisé sur les Parcs entre **Carole Delga**, Présidente de la Région Occitanie et **Renaud Muselier**, Président de la Région Sud.

## 16 Défi

— Pour sauvegarder le marais Vernier, un **projet ambitieux de gestion de l'eau** couplé à un rehaussement du niveau d'eau a été mis sur pied.

## 18 En pratique

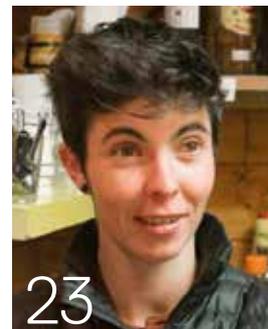
— Tout savoir sur l'attribution et la promotion de la **marque Valeurs Parc** et sur la gestion des **conflits d'usage** dans les Parcs.

## 20 Découverte

— Descendez la Leyre en canoë dans les **Landes de Gascogne** et arpentez la Maison des Tresses et Lacets, dans le **Pilat**.

## 22 Pêle-mêle

— Tour d'horizon des événements, ouvrages et faits marquants du réseau.



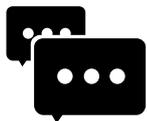
© Georges Bartoli/Divergence-images.com

## Portrait

— **Lise Martel** fourmille d'idées et ne manque pas d'énergie. Elle a créé un vrai lieu de vie en pleine montagne dans le Parc des Pyrénées catalanes.



Sélection d'actus  
au sein des Parcs  
naturels régionaux



**Trois parcours cyclables** permettent de découvrir le causse de Labastide-Murat de manière originale. Le Parc met cinq vélos à assistance électrique (VAE) à disposition du public, et l'un des trois circuits est une chasse au trésor !

— Parc des Causses du Quercy



**#Stopaugaspillagealimentaire**  
<https://foodtroc.lafabrique-pnrse.com>, c'est l'adresse d'un tout nouveau site expérimental qui permet aux habitants du Parc Scarpe-Escaut de partager les surplus de leur potager ou verger, et aux exploitants agricoles de ne pas jeter les fruits et légumes déformés ou hors calibre. Ils passent une annonce sur le site et leurs voisins peuvent se les procurer gratuitement.

#vidéos



### Une montagne à partager

— *Garde ta trace, rando sans accroc, Respec'trail...*  
Les neuf parcs d'Auvergne-Rhône-Alpes viennent de publier des petits films d'animation pour expliquer comment pratiquer des loisirs de pleine nature en conciliant les usages. Ils sont visibles sur la chaîne Youtube : Les Parcs naturels régionaux de la région Auvergne Rhone-Alpes.

### LA CHAÎNE DES PUY INSCRITE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO !

— Le Parc des Volcans d'Auvergne a travaillé avec tous les acteurs locaux et le département du Puy-de-Dôme, porteur de la candidature, pour aboutir à ce succès. Cette inscription est le fruit de plus de 40 ans de gestion locale, avec la création du Parc naturel régional en 1977, le site classé en 2000 et le Grand Site de France (Puy-de-Dôme) en 2007.

250

CITOYENS, ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS ONT INSTALLÉ ET GÈRENT EN COOPÉRATIVE DEUX MICRO-CHAUFFERIES AU BOIS QUI ALIMENTENT LES BÂTIMENTS PUBLICS DE DEUX COMMUNES DU PARC DES CAPS ET MARAIS D'OPALE.

## #biodiversité

Les sociétés de chasse collaborent avec le Parc des Alpilles

— Grâce au programme européen pour la biodiversité - Life - le Parc des Alpilles peut mener une opération en faveur du petit gibier, lapins et perdrix rouges, dont la population diminue à cause de la fermeture de la garrigue suite à l'abandon ou à cause de maladies comme la myxomatose.

Or ce petit gibier est indispensable à la survie des rapaces comme l'aigle de Bonelli ou le grand-duc d'Europe.

Le Parc a convaincu les sociétés de chasse des Alpilles qu'il est dans leur intérêt à long terme d'aider à la gestion de ce petit gibier, par exemple en ne prélevant que la moitié des cent lapereaux qui sont lâchés dans la nature chaque année.

© Marilynne Rinaudi / PNR Verdon



## #toujours plus de haies

**Restaurer le bocage**  
Les Ardennes ont été un pays de bocage avant que le remembrement et l'agrandissement des exploitations ne viennent

le détruire. Depuis que le Parc a lancé en 2017 un appel à projets « restauration du bocage », des agriculteurs et agricultrices comme Mme Durbecq, à Champlin, ont reçu une subvention pour planter plus de 2,8 kilomètres de haies. **Des arbres où il n'y en avait pas.** Dans le Verdon, au contraire, la haie n'est pas une tradition et, pourtant, les arbres protègent les maisons du froid, du mistral, du soleil, ils protègent la biodiversité dans les exploitations agricoles, luttent contre l'érosion des sols et nourrissent les insectes pollinisateurs. Le Parc du Verdon a édité un guide et, depuis 2016, plus de 4 kilomètres de haies ont été plantées. Devant ces succès, les opérations ont été renouvelées en 2018.

## Côtes et climat : zoom sur le projet RESSAC en Armorique

QUOI		QUI	
<p>— <b>Projet de recherche-action dédié à l'environnement côtier</b></p>	<p>— <b>Objectif : anticiper et s'adapter aux effets du changement climatique sur le littoral</b></p>	<p>— <b>Financier du projet : ADEME</b></p>	<p>— <b>Porteur de projet et médiateur entre scientifiques, élus, techniciens : le Parc</b></p> <p>pour cela, équipe dédiée</p> <p><b>4</b> <b>CHERCHEUSES</b> en sciences sociales (psychologie sociale, sociologie, géographie)</p>
POURQUOI		OÙ	
<p>Accélération de la hausse du niveau de la mer</p> <p>1780-1980 1 mm/an</p>	<p>DEPUIS 1980 3 mm/an</p>	<p>— <b>Aire d'étude</b></p> <p><b>3</b> îles</p>	<p>et <b>20</b> communes</p> <p>SOIT 475 KM DE TRAIT DE CÔTE</p>
COMMENT		COMMENT	
<p>— Suivant les différents scénarios envisagés, les océans pourraient encore monter de 26 à 82 cm d'ici à la fin du siècle</p> <p><b>40 %</b> DE L'HUMANITÉ VIT À MOINS DE 100 KILOMÈTRES D'UNE MER OU D'UN OcéAN.</p>	<p><b>2</b> ÉTAPES AU PROJET</p>	<p>— Comprendre comment les acteurs se représentent les risques côtiers dans un contexte de changement climatique pour identifier les freins et les leviers à la mise en œuvre d'actions d'adaptation</p>	<p>— Co-construire des actions concrètes avec des scientifiques, élus et techniciens</p>

Vautour moine.



© Bruno Berthemy

— Vercors

## Les vautours, à nouveau seigneurs du ciel

**APRÈS AVOIR ÉTÉ EXTERMINÉS PAR L'HOMME À LA FIN DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE**, les vautours sont bel et bien

de retour en France et en Europe, et notamment dans le massif du Vercors. Le programme de réintroduction du vautour fauve, porté par le Parc du Vercors entre 1996 et 2007, en concertation avec les élus, les habitants et les acteurs locaux, n'a pas été facile. Mais depuis, les volatiles ont colonisé des falaises du Diois. Mieux, cette réintroduction a favorisé le retour naturel dans la zone de deux autres espèces de vautours. « *Le vautour moine, très rare, est revenu à partir de notre voisin le Parc des Baronnies provençales, où une association mène un travail de longue haleine pour le réintroduire* », explique Benoît Betton, chef du service biodiversité au Parc et conservateur de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors. Le percnoptère est lui aussi de retour. Ce vautour, encore plus rare, migre à l'automne vers l'Afrique subsaharienne pour

hiberner et revient en mars pour se reproduire. À noter que l'Agence française pour la biodiversité vient d'apporter un soutien financier conséquent à quatre parcs (Alpilles, Baronnies provençales, Luberon et Verdon) et au projet du Mont Ventoux pour des actions en faveur du percnoptère. Comme le vautour fauve, le gypaète barbu, ☐

Percnoptère.



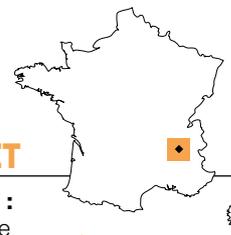
© Bruno Berthemy

### PROJET

**\_Objectif :**  
réintroduire  
le vautour fauve dans  
le massif du Vercors

**\_Début :** 1996

**\_Résultat :** 4 espèces de  
vautours désormais observables



en danger critique d'extinction en Europe, bénéficie de campagnes de lâchers depuis 2010, dans le cadre du programme européen Life Gypconnect. Il est encore rare de l'observer dans le Vercors.

**DES NÉCROPHAGES BIEN UTILES** Ces quatre espèces de vautours, qui se nourrissent de charognes, sont très complémentaires. « *De manière un peu schématique, le vautour fauve est le premier arrivé sur une carcasse, qu'il*

*“Le vautour joue un rôle sanitaire de premier plan.”*

*repère facilement au milieu des rochers lorsqu'il est en vol. Il est attiré par ce qui ne bouge pas : il n'est pas équipé pour s'attaquer à des bêtes vivantes. Son cou ultra-puissant et son bec crochu lui permettent de dépecer la carcasse. Il consomme les tissus mous, les viscères. Puis c'est au tour du vautour moine de venir manger les parties plus dures, les nerfs, les tendons. Le percnoptère, avec son bec plus pointu, intervient ensuite pour racler les os, la moelle, le crâne. Dernier vautour de la chaîne alimentaire, le gypaète barbu, lui, mange les os. Après son passage, la carcasse est éliminée : il ne reste plus que la tête », décrit Benoît Betton. Ces nécrophages consomment aussi les charognes de moutons, l'été dans les alpages ou sur les exploitations agricoles. Ils nettoient la montagne, empêchant certaines infections de se propager via des éléments pathogènes qui, sans leur intervention, pourraient passer de la charogne en putréfaction à l'eau des rivières : ils jouent un rôle sanitaire de premier plan. Pendant des siècles, les vautours ont servi d'équarrisseurs naturels aux bergers et éleveurs. Aujourd'hui, le Parc du Vercors collecte chez quelque 130 éleveurs ovins et caprins pour les mettre à disposition des vautours dans des espaces aménagés appelés « placettes ».*

**PARTAGER CETTE RICHESSE AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE** Le sud du Vercors est l'un des rares lieux où l'on peut observer la présence des quatre espèces de vautours que l'on trouve en Europe. Le Parc a donc conçu un projet de valorisation baptisé « Vautours en Diois ». Il a aménagé un point d'observation avec une lunette aux abords de l'une des placettes où sont déposées les carcasses

récoltées chez les éleveurs locaux, sur la commune de Chamaloc. Les touristes y trouvent aussi des panneaux d'information pour comprendre leur rôle clé d'équarrisseurs dans l'écosystème et leurs techniques de vol. Dans le cirque d'Archiane, lieu de nidification de la plupart des vautours fauves et du lâcher des gypaètes barbus, une longue-vue installée sur une « rambarde des naissances » permet aux promeneurs d'observer des couples et leurs poussins. Des maquettes taille réelle permettent aux visiteurs de prendre conscience de l'envergure de ces grands oiseaux planeurs. Ce projet de valorisation, avec ce circuit inauguré en mai dernier, a coûté au Parc 130 000 euros, dont 20 000 euros sont issus du programme européen Life Gypconnect. Rien n'est trop beau pour les seigneurs du ciel ! ■

## LES GRAINES D'ÉLEVEURS, AMBASSADEURS DES VAUTOURS

— Le Parc a offert à 28 enfants d'agriculteurs (de 6 à 17 ans), réunis au sein de l'association Graines d'Éleveurs du Vercors, de parrainer l'une des deux jeunes femelles gypaètes barbus lâchées à Treschenu-Creyers en juin 2017. Ils ont baptisé la leur « Escampette ». « Les vautours sont de retour dans le massif depuis 1996 : certains de ces enfants sont nés après mais, quoi qu'il en soit, des plus jeunes aux plus grands, ils ont soif de connaissance », observe Benoît Betton. « Pour un Vercors en bonne santé, il faut une biodiversité variée » : tel est le mot d'ordre de ces jeunes du territoire, qui rêvent de prendre la relève au sein de la ferme familiale. En attendant, ils s'investissent dans des projets autour de l'agriculture et de l'environnement dans le Vercors, et notamment pour réunir des fonds afin de participer au financement des futurs lâchers de gypaètes barbus. En mai dernier, ils ont suivi une formation de trois jours sur les vautours, encadrée par des animateurs de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) de la Drôme et financée par le programme Life Gypconnect.



© Bruno Berthemy

Vol de trois espèces de vautours, une image redevenue possible dans le Vercors.

## ET AILLEURS...

### — LES PARCS, CHAMPIONS DE RÉINTRODUCTION D'ESPÈCES

Les vautours dont nous parlons dans le Vercors ont également été réintroduits dans un parc emblématique en la matière, les Grands Causses, ainsi que dans les Baronnies provençales et le Verdon. Les Parcs naturels régionaux ont initié ou accompagné plusieurs réintroductions ou renforcements de populations d'espèces, aussi bien animales que végétales. Pour ne parler

que des premières : le lynx dans les Vosges du Nord et les Ballons des Vosges, le bouquetin des Alpes en Chartreuse et Vercors, le bouquetin ibérique dans les Pyrénées ariégeoises et le castor en Armorique. Moins spectaculaire mais tout aussi importante, citons l'écrevisse à pattes blanches dans le Haut-Jura et la moule perlière en Périgord-Limousin.



GRAND ANGLÈ

# Engagés pour le bien commun

Eau, biodiversité, patrimoine... appartenant à la fois à personne et à tout le monde, les « biens communs » sont partout. Souvent tenus pour acquis, ils nécessitent pourtant une attention particulière.

**3** raisons  
de lire  
ce dossier

1

**RÉFLÉCHIR**  
à ce que recouvre  
le terme de « bien  
commun »

2

**COMPRENDRE**  
la priorité absolue  
que constitue la préservation  
des biens communs

3

**DÉCOUVRIR**  
comment les Parcs,  
chacun à sa façon, se  
saisissent de cet enjeu

# COLLECTIF Les « communs » dans l'ADN des Parcs

**Les « communs » sont des ressources très particulières, à la fois disponibles et partageables, mais qui nécessitent d'être préservées et gérées collectivement. Une charte de Parc peut être considérée comme un engagement à travailler sur les communs.**

La notion de « biens communs », de « communs », de « patrimoines communs » est apparue récemment dans le vocabulaire des sciences humaines et sociales, et dans certains discours militants des mouvements citoyens, alternatifs ou écologistes. La volonté de gérer collectivement ce qui appartient ou devrait appartenir à tous gagne de l'influence dans la société à travers le mouvement des logiciels libres, de l'auto-partage, des échanges de savoir, des trocs en tous genres, de l'habitat partagé, des encyclopédies participatives...

Dès 2016, le Parc du Morvan s'est saisi de l'enjeu des « communs » plaçant cette question au cœur des Entretiens de Bibracte, organisés par son conseil scientifique. Les débats ont mis en valeur une définition particulière des « communs » : selon les scientifiques du Morvan, le commun n'est pas une chose, mais une pratique, avec des règles d'utilisation par la communauté concernée. Pour Jean-Philippe Caumont, directeur du Parc, la priorité était, en préparant le projet de charte, de « *consolider un contrat social autour d'un bien commun, le Morvan. Dans ce sens, le Morvan n'est ni un bien, ni une chose, mais une ressource que la communauté partage et gère selon les règles qu'elle se donne. Pour nous, un "commun" est fait de trois éléments : une ressource ou un patrimoine en commun, une communauté (habitants, usagers, parties prenantes) et des règles d'orga-*

*nisation et de gestion partagées par tous les membres de la communauté, avec des objectifs décidés collectivement. Une charte de Parc n'est rien d'autre ».*

## L'EAU, LE SOLEIL, LE CIEL...

À quoi ressemble un « commun » ? En voici quelques exemples très concrets. En premier lieu : l'eau, cette ressource naturelle indispensable à la vie humaine et disponible gratuitement, même si son traitement, sa distribution et son recyclage ont un coût. Mais les Parcs savent que la qualité de l'eau dépend de plus en plus d'une gestion rigoureuse à l'échelle de chaque bassin-versant et que les changements climatiques vont rendre de plus en plus difficile l'accès à une

© M. Economides/PNR Verdon



Dans le Verdon, une convention de solidarité entre l'amont et l'aval pour la gestion et la distribution de l'eau.



eau de qualité pour tous. Et pas seulement en Afrique. Dans le sous-sol calcaire du Vercors, par exemple, l'eau passe dans les fissures karstiques et les grottes sans être filtrée en surface. Le Parc a donc fait réaliser une étude pour définir des zones de sauvegarde. Dans les Pyrénées orientales, le site classé des Bouillousses est considéré comme le château d'eau du département. Le Parc des Pyrénées catalanes, lui, a entrepris une vaste démarche d'information et de concertation avec les partenaires et les usagers pour que tous s'entendent sur l'utilisation de cette zone humide et donc sur sa protection. Dans le Parc du Verdon, les communes sont engagées dans d'importants travaux de rénovation ou de remplacement des stations d'épuration. Cela coûte très cher et les sub-

ventions disponibles ne suffisent pas. Grâce au Parc, une convention de solidarité entre l'aval et l'amont – ce qui est rare ! – a été conclue en 2008 avec la Société du canal de Provence qui distribue l'eau du Verdon aux usagers du Var et des Bouches-du-Rhône. Une enveloppe annuelle de 350 000 euros est ainsi attribuée.

Le soleil, autre exemple, fait partie des « communs », de par sa nature de source d'énergie renouvelable et inépuisable. De nombreux citoyens, dans le Lyonnais d'abord, puis dans tout le sud-est, ont décidé de créer des sociétés locales de production d'énergie solaire regroupant particuliers actionnaires, collectivités et entreprises. Six centrales villageoises, dans le Parc du Vercors, équipent une soixantaine de toits et couvrent la consommation d'électricité de plus de 700 personnes. Bien d'autres Parcs comme le Pilat, les Baronnies provençales, les Alpilles ou encore le Massif des Bauges sont engagés dans des démarches similaires.

Le ciel, aussi : en région Sud, les Parcs naturels régionaux sont également très présents dans la lutte contre les pollutions lumineuses nocturnes. Car un ciel étoilé est aussi un commun précieux pour les territoires. L'éclairage artificiel qui prolifère, y compris dans les zones rurales, perturbe la vie des animaux nocturnes, des oiseaux migrateurs, gaspille de l'énergie (et l'argent public), surtout entre 1 heure et 5 heures. C'est ainsi que huit communes du Parc du Luberon ont été labellisées Villes et Villages étoilés en 2017 et que le Parc des Alpilles a édité un guide pour remédier aux pollutions lumineuses, rédigé en inter-Parcs et destiné aux élus locaux de la région. Un sujet d'ampleur nationale grâce à un partenariat fructueux avec l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN).

### ... LA BIODIVERSITÉ ET LES PATRIMOINES

En ce qui concerne la biodiversité, autre « commun » à préserver à tout prix, le Parc des Ardennes s'est engagé dans un projet original, avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et Réseau de transport d'électricité (RTE), pour une gestion alternative de la végétation sous les lignes électriques jusqu'à les transformer en

véritables corridors écologiques. Cent hectares ont déjà été restaurés.

Les patrimoines, qu'ils soient naturels, culturels ou paysagers, sont des communs, des témoins de la culture locale, régionale ou nationale, assumant un héritage pour toute l'humanité. Les gorges du Verdon et l'attention conjointement portée par sept communes et le Parc à la protection du site et à l'accueil du public invitent à en faire un commun. Le bâti se range aussi dans cette catégorie. Mais tous les objets témoignant des activités agricoles, artisanales ou industrielles d'autrefois, qui ont quelquefois façonné le paysage mais qui ont disparu du quotidien des habitants d'aujourd'hui, ne deviennent des communs que s'ils sont conservés et mis à la disposition du public. C'est ce qu'a fait le Parc des Boucles de la Seine normande, en rassemblant une collection ethnographique de 12 000 objets du territoire datant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Ils ne sont pas exposés dans un musée, mais prêtés aux musées du territoire, pour des expositions itinérantes, pour des collectes de mémoire orale, etc.

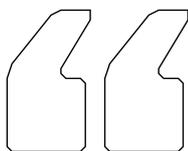
### LES COMMUNS POUR L'IDENTIFICATION AU TERRITOIRE

Le Train jaune du Parc des Pyrénées catalanes est devenu un symbole identitaire du territoire, participant à l'attachement des habitants bien que la fréquentation baisse et qu'il représente un coût public pour la Région. En mettant le Train jaune en connexion avec les offres touristiques à proximité et en facilitant l'intermodalité, le Parc participe de fait à l'identification par les habitants et les touristes de ces paysages comme des communs. ■



© DR

**Romain Lajarge,**  
professeur en aménagement  
à l'école d'architecture de l'Université  
Grenoble-Alpes.



*Ce concept  
de communs  
fait depuis*

*longtemps partie du langage  
des sciences, en particulier  
dans l'analyse économique  
des rapports entre le public et  
le privé. La notion se diffuse  
dans la société aujourd'hui  
à mesure du constat fait de  
la crise du système capitaliste,  
qui peine de plus en plus à gérer  
les biens privés et à répartir  
équitablement les richesses.*

*En même temps, une défiance*

*croissante s'est installée vis-à-vis des pouvoirs publics.  
Les communs constituent alors un troisième champ, palliant  
les déficiences des actions publique et privée tout en les  
complétant. Depuis leur origine, les Parcs sont engagés dans  
la reconnaissance et l'éducation aux communs, en étant chargés  
de gérer ensemble ce qui est riche et fragile sur leur territoire,  
comme le patrimoine naturel, culturel et paysager.  
Les communs ne sont pas qu'une ressource, au sens classique  
du terme, extractible, valorisable mais épuisable.  
Non seulement ils sont inappropriables mais plus on s'en sert  
et plus il y en a ! Le bois, par exemple, est plus qu'une ressource  
forestière, lorsqu'il contribue à la fois à l'identification à des  
paysages et à une certaine habitabilité, à la solidarité sociale et  
à la redistribution de rente naturelle ; les communes lorsqu'elles  
organisaient l'affouage, géraient un bien à la fois public et privé  
en le rendant collectivement disponible à de multiples usages  
en offrant parfois la possibilité d'être festif et souvent  
commémoratif d'une certaine manière de vivre ensemble  
dans la commune et par des communs. C'est pourquoi on peut  
considérer que le commun est aussi une ligne politique. »*

Exposition « Agir  
dans son lieu » à la  
galerie Duchamp  
(Yvetot), installation  
Culte (tissus coton  
et lin, peinture, bois).



Un fonctionnement coopératif  
pour investir dans le solaire.



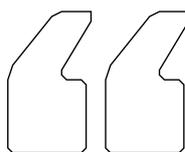


© Nicolas Pfeiffer



© DR

**Séverine Duhamel**, co-commissaire de l'exposition « Agir dans son lieu » en 2017, à Yvetot, ville porte du Parc des Boucles de la Seine Normande.



### La culture, un bien commun

*Je dirigeais à l'époque une galerie d'art contemporain à Yvetot, petite ville au centre de la Seine-Maritime, à l'entrée nord du Parc.*

*La commissaire de l'exposition Julie Crenn et moi-même avons imaginé une exposition sur l'agriculture pour combattre l'image stéréotypée que nous avons encore souvent de ce milieu. Nous avons réuni des peintres, un photographe, des sculpteurs, des vidéastes et deux plasticiennes, Aurélie Ferruel et Florentine Guédon, qui ont nourri leur travail de création à partir des objets de la collection réunis depuis 1975 par*

*le Parc des Boucles de la Seine normande. Après leur visite, elles ont produit des sculptures évoquant une casquette, une tronçonneuse, des assiettes avec des restes de repas... en somme l'utilisation artistique contemporaine d'un regard anthropologique sur le monde agricole local d'autrefois. Le résultat était fort et parlait directement au public local de son passé, sans le dévaloriser, au contraire. »*

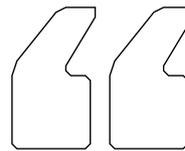


© Vercors Talév



© DR

**Stéphane Marron**, président des centrales villageoises Gervanne Raye, dans le Parc du Vercors.



### L'énergie, un bien commun

*80 habitants du territoire ont décidé de devenir actionnaires de notre société, une société par actions simplifiée (SAS), mais dont le fonctionnement est de type coopératif.*

*Un actionnaire signifie une voix à l'assemblée générale, quel que soit le montant de son investissement. Nous avons, au démarrage, une confiance limitée dans les sociétés qui nous proposaient d'installer des panneaux solaires sur nos toits. La création de la société nous a permis, avec l'aide du Parc du Vercors, de faire de meilleurs choix.*

*Aujourd'hui, les 350 mètres carrés de panneaux installés sur nos toitures produisent 20 000 euros par an d'électricité, revendue à EDF, et qui permettent de rembourser les emprunts, d'assurer les charges, les réserves et de rémunérer l'investissement de chacun à 3 % l'an. Cela dit, la raison principale pour laquelle je me suis investi dans cette aventure est plus une raison éthique qu'économique. J'espère bien changer profondément les choses en ajoutant ma petite pierre à l'édifice collectif, dans l'esprit « colibri ». Le nucléaire n'est pas une solution d'avenir et je contribue ainsi à la transition énergétique, au sein d'un groupe de voisins, qui plus est très sympathiques. »*

# Renaud Muselier et Carole Delga « Développement local et préservation de l'environnement ne sont pas contradictoires »

**Interview croisée de Renaud Muselier, président de la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie**



**Vous avez, dans vos régions, les 2 derniers Parcs créés, que cela signifie-t-il pour vos Régions ?**

**Renaud Muselier :** Provence-Alpes-Côte d'Azur dispose de la plus grande biodiversité de toutes les régions françaises, c'est une richesse inestimable et un élément d'attractivité incomparable. Avec 8 Parcs naturels régionaux, elle se classe au deuxième rang. Nous comptons par ailleurs trois des dix premières agglomérations françaises. Il en résulte une pression urbanistique et touristique qu'il convient de maîtriser et d'organiser. Avec un quart de notre territoire couvert par des Parcs, sans compter les Parcs nationaux, et compte tenu de cette pression, nous pourrions estimer que cela est suffisant. Dans ces conditions, être en mesure de trouver les ressources, la force de fédérer et le dynamisme nécessaires à la création de nouveaux Parcs est pour moi un motif de grande satisfaction. C'est le signe que, sur notre territoire, nous avons la volonté de relever un des plus grands défis de l'humanité : la lutte contre le réchauffement climatique sans renoncer à nous développer.

**Carole Delga :** Créer un PNR, c'est d'abord refuser la logique selon laquelle développement local et préservation de l'environnement seraient deux injonctions contradictoires. Nous prouvons en Occitanie que la protection et la valorisation du patrimoine sont des projets de développement humain, culturel et économique local. Avec l'Aubrac, dernier PNR créé, l'Occitanie dispose désormais de 7 Parcs classés et de 3 en émergence, ce qui est révélateur de la richesse patrimoniale de la Région ainsi que de la dynamique des acteurs locaux. Cette labellisation attendue marque l'aboutissement d'un projet de territoire, porté collectivement, et défendu dans l'intérêt de ses habitants. En Occitanie, ce sont pas moins de 353 000 habitants et un quart du territoire qui sont concernés par cette démarche qui allie authenticité et innovation. Dans ma vision d'une « République des territoires », le PNR de l'Aubrac sera un outil de plus au service du local.

### Quels atouts vont apporter ces Parcs, et globalement vos Parcs, à l'espace régional ?

**C. D. :** Nous avons pris l'initiative en Occitanie d'accompagner les Parcs naturels régionaux dans une perspective véritablement partenariale, dont le point de départ est le territoire. Notre volonté est de promouvoir sur l'ensemble du territoire un développement soutenable fondé sur le soutien à l'économie locale, l'éducation à l'environnement, la solidarité, l'innovation en faveur de l'écologie et la préservation des ressources naturelles. Nos Parcs naturels régionaux sont au cœur de cette stratégie, j'en suis absolument persuadée. Au travers d'engagements réciproques, formulés dans des contrats de territoire, nous mettons en avant une centaine d'actions au service de ces espaces. À l'échelle de l'Occitanie, ce sont environ 16 millions d'euros qui seront injectés par la Région dans les Parcs jusqu'en 2021.

**R. M. :** Les Parcs régionaux sont des territoires pilotes, expérimentaux et exemplaires, ils sont le bras armé de la Région dans de nombreux domaines comme l'aménagement du territoire, la biodiversité, l'agriculture, le tourisme, l'économie circulaire, la gestion de l'eau, l'éducation à l'environnement, la forêt. Ils sont pour moi des espaces privilégiés pour mettre en œuvre le Plan Climat que nous avons lancé en décembre dernier et qui vise à faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur une région exemplaire. En effet, un Parc, loin de mettre un territoire sous cloche, permet de concilier la préservation de l'environnement et le développement économique. C'est tout le sens du Plan Climat, faire la démonstration qu'il est vain d'opposer écologie et économie mais qu'au contraire, l'écologie peut-être le moteur de l'économie.

### La thématique annuelle des parcs est la relation urbain-rural : quelle place tiennent les Parcs dans cette thématique dans votre région ?

**R. M. :** Je l'ai dit, notre région est marquée par une dualité forte : 50 % d'espaces boisés, un quart de la région couvert par des Parcs et une forte pression urbaine. La proximité, voire le partage d'espaces communs sont fréquents, la métropole niçoise avec les Préalpes d'Azur, Aix-Marseille avec la Sainte-Baume, les Alpilles et la Camargue. Paradoxalement, les démarches de rapprochement ont été trop rares. Je veux changer cela. C'est pourquoi la Région mobilise les agences d'urbanisme, pour contribuer à la réflexion prospective des acteurs des Parcs. Je souhaite par ailleurs organiser un séminaire régional sur l'articulation et les coopérations entre Parcs et territoires urbains pour créer des dynamiques communes. Nous ne devons pas opposer espaces naturels et espaces urbanisés, mais nous enrichir de nos différences et de nos expériences pour en tirer le meilleur au profit de l'environnement et surtout au bénéfice des générations futures.

**C. D. :** Au bénéfice des générations futures c'est certain, mais actuelles aussi ! En Occitanie, la concurrence entre grandes villes et territoires ruraux laisse la place à une complémentarité constructive, et les Parcs y contribuent

*“Les Parcs naturels régionaux sont le bras armé de la Région dans de nombreux domaines comme l'aménagement du territoire, la biodiversité, le tourisme, l'économie circulaire...”*

largement. Ils représentent des destinations de choix pour les citoyens en mal de nature. À ce titre, la Région a engagé une démarche interparc en matière de tourisme de nature avec le CRT, largement relayée dans nos métropoles et agglomérations. De même, et en complément des projets d'énergies renouvelables à l'instar de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Parcs ont une lourde responsabilité en matière de ressource en eau par leur position dominante en tête de bassins-versants qui alimentent nos principales villes. C'est l'un des axes forts des contrats et l'urbain doit prendre conscience du travail accompli par les PNR dans ce domaine sans lequel il ne pourrait avoir accès à une ressource en eau suffisante et de qualité. Enfin, l'alimentation durable étant la grande cause régionale, les parcs ont été précurseurs en la matière et nous continuons à les accompagner pour favoriser l'approvisionnement de nos lycées notamment. ■





# Gestion de l'eau : un nouveau défi pour le marais Vernier

Au cœur du Parc des Boucles de la Seine Normande, le marais Vernier abrite l'une des plus grandes tourbières de France. Mais cette zone humide reconnue d'importance internationale est aujourd'hui menacée. Pour y faire face, un projet ambitieux de rehaussement du niveau d'eau a été mis sur pied.

Dans l'embouchure de la Seine, à proximité directe de zones industrialo-portuaires, un milieu naturel remarquable se cache : le marais Vernier. Ancien méandre de la Seine, le marais s'étend sur 5 000 hectares, dont la moitié de tourbières et l'autre de polders isolant les tourbières de la Seine. « Un ouvrage de gestion accompagné d'un règlement d'eau du marais tourbeux a été mis en place au début des années 2000, suite à une concertation des usagers de l'eau. La cote de gestion a été fixée par un arrêté préfectoral à 1,95 m NGF (nivellement général de France) tout au long de l'année, à partir d'une vanne unique sur le canal Saint-Aubin, seul lien désormais du marais avec la Seine », explique Christelle Steiner, responsable du service biodiversité au Parc des Boucles de la Seine normande.

## CHANGEMENT CLIMATIQUE : UN IMPACT TANGIBLE

En 2017, l'analyse d'études menées sur les cinquante dernières années a dressé un constat alarmant : 57 % de la surface du marais est en condition de dégradation pendant l'été. Le marais a perdu, en moyenne, une altimétrie de 20 à 50 cm. Car, en se minéralisant, la



© F. Rozanska

— MAIS AUSSI...

## Un marais, plusieurs projets

**Autour du marais Vernier, ça fourmille ! Les passes à poissons présentes sur les ouvrages hydrauliques vont être réaménagées car l'anguille, espèce emblématique du site, n'arrivait pas à remonter dans le canal. Le Parc et le BRGM<sup>1</sup> travaillent aussi sur un projet d'outil pour une gestion concertée, durable et dynamique des usages de l'eau. En corollaire, le Parc, avec les acteurs locaux, étudie de nouveaux modes de valorisation des ressources végétales du marais. Enfin, côté tourisme, la route des Chaumières se refait une jeunesse et de nouvelles façons de découvrir le marais se développent, à travers l'ornithologie notamment.**

1. Bureau de recherches géologiques et minières.

tourbe perd en volume et s'affaisse, exposant davantage le marais au risque d'inondations aggravé par le changement climatique. « On estime aussi que le niveau d'eau de la Seine peut monter de 30 cm d'ici à 2050. Que deviendrait alors le marais ? », s'interroge Christelle Steiner. Afin de limiter les conditions de minéralisation de la tourbe et l'inondation de parcelles agricoles en saison hivernale, le comité de suivi du règlement d'eau, qui veille à l'application de la cote de gestion, a validé fin 2017 la proposition de la rehausser de 10 cm, à 2,05 m NGF, sur la base d'une expérimentation à grande échelle d'un an. Mais des temps d'échanges supplémentaires sur ces questions complexes s'avèrent nécessaires. De plus, les agriculteurs du marais ont été durement touchés par deux étés consécutifs de grande sécheresse et d'importantes inondations cet hiver. « L'expérimentation a été suspendue le temps d'un cycle, mais le dialogue est ouvert entre le Parc et les différents acteurs, qui ont pris conscience de la nécessité d'aboutir à une solution collective. Elle pourrait être mise en œuvre au printemps prochain », espère Christelle Steiner. La survie du marais est en jeu. ■

Une zone humide reconnue d'importance internationale (label Ramsar, classement Natura 2000)



Augmentation de l'intensité et de la fréquence des inondations et des sécheresses



Une menace : la minéralisation de la tourbe en été et l'affaissement du sol



Projet expérimental de rehaussement du niveau d'eau de 10 cm



Projet ambitieux de gestion concertée des usages de l'eau

## LES ENJEUX DE LA GESTION DE L'EAU DANS LE MARAIS VERNIER

Des impacts sur les fonctions des écosystèmes



Des impacts sur les activités locales, notamment agricoles



Des impacts sur les milieux et espèces liés à la tourbe



© DRP



### 3 questions à

**EMMANUEL BELLET**, ÉLEVEUR OVIN À SAINT-AUBIN-SUR-QUILLEBEUF, AGRICULTEUR AU MARAIS VERNIER, REPRÉSENTANT DES AGRICULTEURS LOCAUX AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI.

#### — Quelles difficultés rencontrent les éleveurs du marais ?

Inondations et sécheresses ont alterné. Le niveau d'eau étant trop élevé au printemps, certains n'ont pas pu faire pâturer leurs bêtes avant le 15 mai dans le marais tourbeux, sur lequel le niveau d'eau a une très forte incidence. La sécheresse qui suit nous contraint à apporter de l'eau pour abreuver les bêtes. La gestion de l'eau est donc une priorité.

#### — Dans ce contexte, comment travaillez-vous avec le Parc ?

Nous cherchons des solutions au cas par cas. Certains agriculteurs accepteraient d'exploiter des terrains plus secs ailleurs, d'autres de mener leurs parcelles plus en extensif. Certaines ne seront plus exploitables. On étudie des aides pour les prairies humides et de possibles restructurations. Le foncier, c'est sensible : on touche à la terre et au patrimoine des gens.

Une cote figée de la vanne ne nous semble pas une bonne solution : il faut pouvoir s'adapter à la météo. L'automatisation serait peut-être une solution.

#### — Quel rôle joue l'élevage dans la protection du marais ?

Un rôle primordial : l'élevage empêche la fermeture du milieu avec la pousse de joncs, de saules, d'aulnes et la prolifération des sangliers.

## MARQUE VALEURS PARC

# De l'attribution à la promotion

### 1 Quelle procédure d'attribution ?

— Les professionnels, regroupés avec l'appui du Parc, s'approprient et ajustent le référentiel de critères, évolution que valide la commission nationale « marque Valeurs Parc ». Ensuite, des entreprises candidatent auprès du Parc. Après une visite destinée à évaluer la compatibilité avec les valeurs de la marque, un audit d'agrément est conduit par le Parc sur la base du référentiel. En cas d'avis favorable, le professionnel signe une convention d'utilisation pour cinq ans. Pendant toute la durée de la convention, le Parc accompagne l'entreprise dans une démarche d'amélioration continue.

### 2 Quels référentiels ?

— Traduisant les trois valeurs de la marque (ancrage territorial, dimension humaine et protection de l'environnement), les référentiels sont rédigés par chaque Parc sur la base de documents harmonisés à l'échelle nationale. Ils prennent en compte des critères génériques portant sur la démarche globale de l'entreprise, et des critères spécifiques liés au produit ou service. Co-construits au sein du réseau des Parcs, ces référentiels vont aujourd'hui vers la simplification afin d'alléger techniquement et financièrement la procédure.

### 3 Quels outils de communication ?

— Mutualiser les efforts de communication, c'est renforcer la visibilité nationale de la marque tout en simplifiant le travail des Parcs. La Fédération a donc conçu un plan de communication national (campagnes Facebook, relations presse, etc.) qui s'appuie sur des événements comme cette année le Grand Pique-Nique des Parcs. L'ensemble est décliné en supports harmonisés et personnalisables par chaque Parc.



© Violette Bénilan

## Quelques bonnes pratiques



#### — Autodiagnostic

Avant tout dépôt de candidature, le Parc de la Brenne incite les entreprises à réaliser un autodiagnostic afin qu'elles s'assurent de la pertinence de la démarche.

#### — Communication

Grâce à un financement de la Région Occitanie, le Parc du Haut-

Languedoc a mis sur pied une vaste campagne de communication sur les abribus et à l'arrière des bus. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie de marquage à grande échelle.

#### — Mutualisation

En mutualisant leurs moyens en matière d'audit et de

communication, les Parcs de la Région Sud se sont donné les moyens d'améliorer la visibilité de Valeurs Parc à moindre coût. Dans cette optique, les Régions peuvent s'avérer des alliées de poids. C'est ainsi que la Région Occitanie est particulièrement active dans la promotion de ses Parcs.

# Éviter le dérangement



© Violette Bénilan

## Dérangement ?

Partout, la faune sauvage est en interaction avec l'homme, même si nous en prenons davantage conscience en milieu naturel. Les activités de pleine nature augmentent et se diversifient, avec des impacts différents en fonction des espèces et des situations. Concilier les besoins de nature de l'humain et la tranquillité de la faune, une des missions des Parcs.

### Qui dérange qui ?

#### — **Peur de la prédation**

*Les écologues définissent le « dérangement » comme une modification du comportement d'un animal face à une perturbation. Liée à la présence humaine, elle est alors perçue comme un risque de prédation. Le changement de comportement qu'il provoque a des conséquences sur sa consommation d'énergie, sur le temps passé à surveiller plutôt qu'à se nourrir, sur l'abandon des milieux les plus favorables...*

*Bref, c'est la « dynamique » des populations animales tout entière qui s'en trouve affectée.*

— **Oiseaux, herbivores, carnivores...** *Les randonneurs en montagne dérangent les chamois. Les agriculteurs*

*effarouchent les oiseaux migrateurs qui font halte dans les cultures pour reconstituer leurs réserves de graisse. Là où grimpent les alpinistes, les rapaces ne peuvent plus nicher.*

*Le mouflon de Corse bouge la nuit car la peur des chasseurs et des randonneurs le lui interdit pendant la journée. Les chiens, même tenus en laisse, effraient les petits mammifères et les amateurs de planche avec ou sans voile, nuisent parfois à la nidification d'oiseaux.*

*En hiver aussi, l'homme est invasif. Pendant une randonnée à ski ou à raquette, si on craint, heureusement sans raison, l'ours ou le loup, on ignore souvent que le tétras-lyre, lui, a peur des mammifères bipèdes qui sillonnent les champs de poudreuse où il fait ses igloos.*

### Anticiper, informer, sensibiliser

Nous avons imaginé dans le n° 80 de *Parcs* qu'un jour le non-humain serait représenté dans la gouvernance des Parcs. Nous n'en sommes pas là mais, au moins, les Parcs se font les avocats de la faune en se préoccupant du sujet, inscrit dans leurs chartes. Ils mettent au point des outils pédagogiques, ce que les spécialistes appellent « gérer le conflit d'usage » (en ne les limitant pas aux activités humaines). Le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée a créé, avec un amateur de sports de glisse, un outil web visant à informer les usagers du littoral de la présence d'oiseaux menacés sur un ensemble de sites, afin qu'ils puissent eux-mêmes décider d'adapter leur activité. Dans le Massif des Bauges, le Parc a élaboré des schémas de cohérence pour la raquette, le ski de randonnée, l'escalade, le vol libre, le canyoning et la randonnée. Les pratiquants et les écologues travaillent ensemble avec de bons résultats.



La Leyre se déversant dans le bassin d'Arcachon.

Un spot eco-touristique autant qu'environnemental.



© Studio Ernest

## Landes de Gascogne — La vallée de la Leyre en canoë

La Leyre, petit fleuve côtier qui se jette dans le bassin d'Arcachon, se découvre seulement en canoë. Pour le Parc, la difficulté est de permettre cette découverte sans porter atteinte à l'intégrité des milieux et des paysages.

En 1970, les services de l'État ont survolé les Landes et ont découvert une ligne de feuillus sinuant jusqu'à la mer, au milieu de la forêt de pins : la Leyre. Cette rivière, qui traverse la forêt des Landes sur 90 km, est en réalité un fleuve côtier qui se jette dans le bassin d'Arcachon, lui fournissant au passage 80 % d'eau douce. Le Parc des Landes de Gascogne s'est constitué autour de la volonté de sauvegarder et valoriser cette rivière et sa vallée. La Leyre, sans chemin de halage, est très peu visible, car elle est presque entièrement recouverte par une forêt très dense de feuillus, de chênes, d'aulnes et de saules. Les ponts qui l'enjambent offrent une rare fenêtre pour l'apercevoir. Pour mieux la connaître, il faut embarquer dans un canoë et se laisser porter par le courant faible et régulier. Le fond est constitué de sable de grès ferrugineux qui donne à l'eau une couleur dorée. Les arbres vert clair forment un tunnel végétal, harmonieux et paisible, au creux d'une vallée protégée et bordée de fougères préhistoriques (osmondes royales). La Leyre a été ainsi surnommée la Petite Amazone d'Aquitaine. Avec beau-

coup de discrétion et un peu de chance, on peut entrevoir loutres, visons d'Europe, lamproies, brochets, libellules bleues et cistudes. Un trésor naturel unique sans barrage ni écluse...

### FAIRE DÉCOUVRIR ET PROTÉGER À LA FOIS

La vallée est un site inscrit, le cours d'eau et ses affluents sont classés Natura 2000 et la fréquentation touristique se doit d'être régulée. « Le Parc soutient une activité sociale et économique raisonnée dans le cadre de sa démarche éco-touristique, explique Frédéric Gilbert. Notre travail consiste à sensibiliser les prestataires et usagers de la Leyre pour l'intégration durable de leurs activités dans ce milieu fragile. Certains d'entre eux bénéficient de la marque Valeurs Parc. Une action avec les communes vise par ailleurs à maîtriser les accès à la rivière par des aménagements intégrés. » ■

**Plus d'infos :**  
[www.canoesurlaleyre.com](http://www.canoesurlaleyre.com)  
[www.rando-landes-de-gascogne.com](http://www.rando-landes-de-gascogne.com)

Production de passementerie haut de gamme par la société Effet Passementeries.



© PNR Pilat

La vallée du Dorlay, dans le Parc du Pilat, s'étend sur les communes de Doizieux, La Terrasse-sur-Dorlay et Saint-Paul-en-Jarez, dans la Loire. Historiquement, elle est liée au textile. « *Le premier moulinage s'est installé dans le Pilat autour de 1600, tirant profit de son contexte hydrographique et climatique favorable. C'est un château d'eau pour les vallées environnantes : en 10 kilomètres, on passe de 1 432 à 130 mètres d'altitude. À la convergence des climats continental, océanique et méditerranéen, le Pilat a aussi une bonne hygrométrie pour la fabrication du fil de soie* », raconte Didier Lazzareschi, chargé de mission éco-développement au Parc.

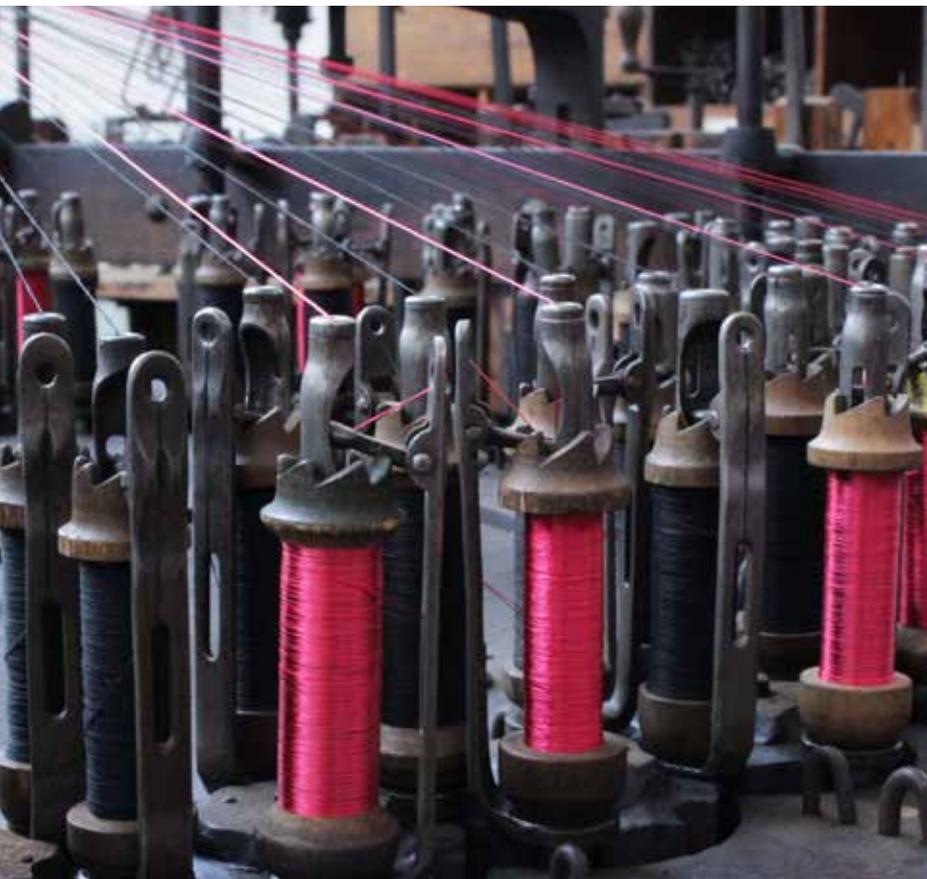
Pilat

## — Un patrimoine tourné vers l'avenir

En réinvestissant les usines textiles qui ont fait la prospérité de la petite vallée du Dorlay, c'est tout un pôle d'excellence que le Parc du Pilat entend créer.

### STRATÉGIE TEXTILE

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, la vallée du Dorlay s'est forgé un savoir-faire autour de l'industrie de la tresse. Mais le textile a décliné dans les années 1970 et, sur les 25 entreprises spécialisées que comptait la vallée il y a deux cents ans, il n'en reste plus que deux. En 2013, le Parc a donc élaboré une stratégie pour valoriser son précieux savoir-faire et son patrimoine bâti. « *Nous avons réuni une cinquantaine de personnes – élus, chefs d'entreprise, associations et habitants – pour construire un projet collectif. Objectif : réinstaller des entreprises liées au textile et à l'accessoire de mode dans des locaux vacants pour que la vallée retrouve son statut de pôle d'excellence* », confie Didier Lazzareschi. Les premières entreprises devraient s'installer début 2019. La Maison des tresses et lacets, emblème de la vallée, est au cœur de cette stratégie de redynamisation : abritant un musée et une boutique qui attirent 5 000 visiteurs par an, c'est aussi un lieu capable de produire. Prochaine étape : remettre en service son système hydraulique et créer un atelier partagé regroupant l'ensemble des matériels anciens typiques des productions textiles du Pilat... ■



© PNR Pilat



— Sara Revil, jeune tresseuse qui reprend le flambeau de la tradition, présentera la technique de fabrication des tresses lors du congrès le 10 octobre, à Saint-Étienne.

**#alimentation**

**Un projet inter-Parcs sur l'alimentation durable**

La Fédération est lauréate de l'appel à projets du Programme national pour l'alimentation (PNA). Préalablement, elle avait réalisé avec Sciences Po Paris et l'association Résolis une étude sur la transition agricole et alimentaire. Ce projet inter-Parcs vise : à repérer les initiatives



d'alimentation responsable et durable sur les territoires et les mesures qui les facilitent ; à accompagner l'émergence ou la réalisation de projets alimentaires territorialisés ; à faire reconnaître les Parcs comme territoires à alimentation durable et

responsable et à partager les outils de la transition alimentaire et être force de propositions pour en créer de nouveaux.

Le projet est mis en place dans six Parcs pilotes, mais il concerne tous les Parcs qui s'engagent progressivement dans une reterritorialisation de l'alimentation. Les partenaires de ce projet sont les ministères en charge de l'Agriculture, de l'Environnement, des Solidarités et de la Santé, l'Ademe et l'association Résolis appuyée par Régions de France.

**#53°**

**L'Aubrac devient le 53<sup>e</sup> Parc naturel régional**



© R. Dengreville

L'Aubrac a été classé Parc naturel régional par décret du Premier ministre le 23 mai 2018. Situé au sud du Massif central, il rassemble 64 communes à cheval sur les régions Occitanie et Auvergne Rhône-Alpes et sur les départements de l'Aveyron, de la Lozère et du Cantal. Il bénéficie d'une forte identité avec la race éponyme, le fromage de Laguiole, les couteaux, la transhumance. Il dispose de nombreux atouts climatiques et patrimoniaux qui lui valent par exemple un fort ancrage des randonnées. Le nouveau parc entend relever trois défis majeurs : confronter la solidité démographique et humaine, pérenniser et renouveler l'identité « Aubrac » et en faire un territoire décloisonné et ouvert. Bienvenue !



**#50 ans... + 1**  
**Un anniversaire bien célébré**

Histoire, manifeste homme-nature, valeurs spécifiques des Parcs... le 10 octobre 2017, forces politiques et partenariales des Parcs se rassemblaient pour célébrer leurs 50 ans. Retrouvez dans ces actes les discours des personnalités ayant fait rayonner cet anniversaire.



**#Urbain/rural**  
**Actes de colloque**

Retrouvez les actes du colloque « Les Parcs et les territoires urbains », qui s'est tenu fin 2017 à Mulhouse, sur le site Internet de la Fédération. Ils présentent les principales pistes de réflexion qui seront livrées lors du Congrès 2018 dans le Pilat.



**#Prix**  
**Innover à la campagne**

« Innover à la campagne... et entreprendre là où je vis », tel est le prix orchestré par Milan presse et Better Life Factory auxquels s'est associée la Fédération des Parcs. Vingt et un candidats sont situés dans des Parcs naturels régionaux. Remise des prix le 16 novembre au pont du Gard !

**#direction**

**Éric Brua à la tête de la Fédération**



© Y. Meyer

Pierre Weick prend sa retraite après 7 années à la tête de la Fédération. Il aura consacré 29 années de sa carrière aux Parcs naturels régionaux, depuis la direction du Parc des Ballons des Vosges en 1989 jusqu'à celle du Parc du Vercors en 1998. Son travail et son investissement ont chaleureusement été salués au

cours de la conférence des Présidents et directeurs à Paris le 4 juillet dernier. Éric Brua, biologiste de formation et éco-conseiller, a effectué l'essentiel de sa carrière dans le Parc des Vosges du Nord dans lequel il a successivement occupé les fonctions de chargé de mission Natura 2000, chargé

de mission aménagement-développement puis directeur depuis 2008. Pur produit des Parcs naturels régionaux, il a foi en cet outil qui s'ancre sur l'engagement des acteurs et la confiance réciproque. « *Un Parc naturel régional, c'est avant tout une formidable aventure humaine !* »

LA RAISON PROFONDE

*« Il s'agissait de créer un lieu de rencontre qui nous manquait à nous-mêmes, au village »*



SON PARCOURS

**1987**

Naissance à Béziers.

**2014**

Ouverture de la guinguette de Réal.

**2016-2017**

Achat de deux magasins de sport et participation à la création de la brasserie locale de Matemale.

# Lise Martel

ELLE A OUVERT UNE GUINGUETTE EN PLEINE MONTAGNE, DANS LE PARC DES PYRÉNÉES CATALANES

**Elle adore monter des projets et s'est lancé un défi : ouvrir un lieu convivial où les habitants de son village pourraient se retrouver pour discuter et faire la fête. Elle l'a créé dans un endroit où il n'y avait rien... et tout le monde y vient !**

**L**ise Martel n'est pas une théoricienne. Elle agit, à l'instinct et à l'instant. En 2004, à 17 ans, elle travaillait déjà comme responsable de magasin et gérante d'un site d'accrobranche. C'est alors que, apprenant que dans son village de Réal une licence IV sommeillait sans utilisateur, cette amatrice de bonne chère décide de créer une guinguette.

Entre le village et le lac de Puyvalador, elle monte d'abord un petit chapiteau et installe une caravane en bois pour ceux qui trouvent imprudent de repartir le soir-même... Puis, elle aménage une terrasse, qui sert maintenant de scène, et une cuisine qui lui permet de faire à manger chaque jour, en fonction du marché et des clients qui se présentent. Chaque jeudi, elle organise un concert avec de petits groupes qui se lancent, faisant ainsi

office de tremplin, et propose aussi des spectacles de cirque pour enfants, des animations autour du lac... Côté culinaire, elle travaille avec une maraîchère en bio et des éleveurs locaux, et salarie un ou deux extras au cours des mois d'été.

**SANS CÉRÉMONIE MAIS AVEC ENTRAÎN**

Le pari était risqué, mais les gens du village ont pris l'habitude, en toute saison, de venir à la guinguette après le travail pour boire un verre et échanger. Même les employés du Parc, paraît-il, s'y retrouvent avec plaisir, comme de plus en plus de touristes, en tout cas ceux qui acceptent d'être reçus à la bonne franquette, sans cérémonie particulière. Car ici, chacun débarrasse son couvert ! Les clients apprécient la spontanéité du lieu, où la patronne

n'hésite pas à venir se mêler à eux pour danser si ça lui chante, et retourner ensuite au service.

**RÉINVENTER LES TRADITIONS CULTURELLES**

Si cette activité lui permet de vivre, Lise aime par-dessus tout monter des projets. Deux ans après l'ouverture de la guinguette, elle achète deux magasins de sport dans la station de sports d'hiver toute proche et participe à la création d'une brasserie locale.

*« Chez moi, nous retrouvons la vie ordinaire, traditionnelle du village. Et j'apprends beaucoup des anciens. Les bergers en transhumance, par exemple, m'ont appris à faire un méchoui. C'est important pour la culture locale et je suis fière d'y contribuer »,* se réjouit la jeune entrepreneuse. ■



Avec plus de **12 000** locations  
dans les Parcs naturels régionaux de France,



**Vous trouverez forcément  
un hébergement Gîtes de France par ici**

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

# **Gîtes de France**

Retrouvez tous nos Gîtes et Chambres d'hôtes sur  
[www.gîtes-de-france.com](http://www.gîtes-de-france.com)